

LE VENGEUR

LYONNAIS, POLITIQUE, HEBDOMADAIRE

DISTRIBUTION :

Vente en gros, rue de la Bourse, 55, Lyon

Directeur : JULES FRANTZ, 55, rue Thomassin, Lyon.

EXPÉDITIONS :

55, rue de la Bourse, Lyon

LE VENGEUR annonce qu'une grande fête populaire aura lieu à l'Alcazar, le 4 SEPTEMBRE prochain, au bénéfice des Écoles libres et laïques de Lyon.

J. F.



UN DERNIER MOT A M. LUCIEN BRUN

Député de l'Ain.

Commissionnaire de l'Assemblée de Versailles, Paris.

Monsieur,

En homme peu scrupuleux, et dans le but coupable d'extorquer à la Chambre le vote du cautionnement contre la presse, vous avez dénaturé, détourné le sens d'un de nos articles inséré dans le *Défenseur des Droits de l'Homme*, de Lyon.

Vous avez commis là une mauvaise action, et ce qui est pis une maladresse.

Vous prétendez, monsieur, avec dix lignes de moi en main, que j'ai insulté deux hommes, « qui sont l'honneur même », MM. Rejaunier et Guérin, deux hommes que nous estimons tous à Lyon, nous peut-être plus que les autres, car nous voudrions pouvoir estimer toujours nos adversaires.

Les termes dont vous vous êtes servi, le but que vous poursuiviez, le résultat obtenu, m'autorisent à vous dire sans ménagement, monsieur L. Brun :

Vous en avez menti.

En effet : ou vous avez lu mon article en entier, et vous avez menti effrontément ; Ou vous ne m'avez pas lu, et alors vous m'avez indignement calomnié ; ici est la maladresse.

Sortez de là si vous pouvez.

Je n'estime pas que vous méritiez une réponse plus longue, et pour en terminer avec vous, je vous offre un défi ; celui-ci :

Si vous parvenez à prouver que, même par allusion, j'ai attaqué MM. Guérin et Rejaunier ;

Si vous trouvez dans mon article du *Défenseur* une seule ligne, un seul mot, qui puissent offenser ces deux candidats Honorables ;

Si enfin, nouveau Diogène moins la lanterne, vous trouvez un seul honnête homme qui ait vu, dans cet article, une corrélation quelconque avec vos malheureux amis :

Le *Vengeur* renonce à maudire plus longtemps ceux qui, comme vous, ont signé la honte et le démembrement du pays.

Je ne doute pas monsieur que vous ne saisissiez avec empressement cette nouvelle occasion de supprimer un journal républicain, c'est-à-dire dangereux pour vous et les vôtres.

Je vous salue, Monsieur,

PHILIBERT COURTAY.

N.-B. — Si par hasard vous éprouviez le besoin de demander quelques explications sur nous et les nôtres, MM. Millaud et Ordinaire, nos candidats, s'empresseront de vous les donner.



UNE RÉPONSE S. V. P. ?

Est-il vrai que, pendant la guerre, au plus fort de nos désastres, alors que nos soldats manquaient de pain, d'habits, de souliers, est-il vrai que certaines casernes, certains forts de Lyon regorgeaient d'effets d'habillement, d'équipement et de chaussures ?

Est-il vrai qu'avec les monceaux de selles, de

colliers, de harnais, etc., etc., qui pourrissent enfouis dans les casernes inconnues des forts, on aurait pu équiper 60 batteries ?

Cependant, tout le monde à Lyon a vu partir nos légions sans artillerie, faute de harnais pour garnir les chevaux.

Est-il vrai que, il y a quinze jours, lors de ces précieuses découvertes, l'autorité militaire, par un reste de pudeur, employa des ouvriers civils pour transporter aux casernes de Serin les amas dissimulés d'habillement, d'équipement et d'harnachement ?

Nous savons, hélas ! comment on s'y prenait alors pour faire mourir nos soldats de faim et de misère.

Nous voudrions bien savoir aujourd'hui quelle réponse on pourrait faire aux deux questions ci-dessus posées. Et si les réponses étaient affirmatives, nous demanderions encore :

Pourquoi cette dissimulation... singulière d'objets si précieux pour la défense ? Qui l'a ordonnée ?

Et enfin une dernière question :

A-t-on fait une enquête ?

Si ce n'est fait, qu'on le fasse.

PH. COURTAY.

UN MOT PRUSSIEN.

— Prenez-garde, disait-on à un Prussien de retour à Paris, l'heure de la vengeance sonnera.

— Bast ! répondit-il, vous n'avez plus de pendules.



LES OUVRIERS D'OULLINS

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée possède à Oullins de vastes chantiers qui occupent la grande majorité ouvrière de la localité. Le directeur, M. Deligny, ou, s'il le veut De Ligny, très-connu pour ses tendances réactionnaires et son attachement à l'ordre royal... et autres ordres, surveille

soigneusement les opinions politiques de ses subordonnés.



Le plébiscite n'a pas connu de plus ardens propagateurs. Aussi jugez de la fureur de M. Deligny, en voyant se produire, parmi ses ouvriers, deux candidatures démocratiques au Conseil municipal.



Pas n'est besoin de dire que toutes deux ont été élues :

Le citoyen Louis Jacquier, notre sympathique et spirituel collaborateur, et le citoyen Mestre, le type du bon patriote et du parfait honnête homme. Le M. Deligny, qui n'a pas précisément les idées de tout le monde sur le suffrage universel, s'est bien promis de prendre sa petite revanche.

Il s'agissait seulement de trouver un prétexte :



Le jeudi 6 juin, le citoyen Mestre, coupable d'être républicain et conseiller municipal, se lave les mains quatre minutes avant l'heure. Délit qualifié, et surtout prévu. Le citoyen Mestre est mis à l'amende, comme ayant frustré la Compagnie de quatre grandes minutes de travail. Les ouvriers s'étonnent d'abord, puis protestent d'une manière convenable et respectueuse.



M. Deligny garde un silence prudent, mais le lundi suivant, quand le citoyen Mestre vient solder son amende, on lui signifie son renvoi, en lui offrant — à condition qu'il ne remette plus les pieds à l'atelier, — le paiement de sa huitaine. — Cette fois, la protestation se transforme en une véritable manifestation. Le lendemain, une vingtaine d'ouvriers étaient renvoyés, toujours sur l'ordre de M. Deligny. Et pourquoi, pour avoir défendu un camarade injustement remercié.

FEUILLETON DU VENGEUR.

(N° 5)

LE BON DIEU CHEZ LUI

ÉPIQUE DE LA VIE CÉLESTE.

PAR JULES FRANTZ.

SCÈNE VI.

LE BON DIEU, puis SAINT JOSEPH.

LE BON DIEU, (seul, très-inquiet).

Une émeute... au paradis, et chez moi ! il ne me manquait plus que cela pour être complet. O ! ma divinité, ma divinité ! (Il s'assied et médite profondément. Bruit au dehors).

SAINT JOSEPH (à la cantonade).

Oui, citoyens. (Le bruit cesse) Vos réclamations sont justes, et sans perdre de temps nous allons réfléchir aux moyens d'étudier la question. (Approbation) Oui, citoyens, notre politique sera sage. Nous saurons toujours concilier le pouvoir, les grandes traditions et notre sécurité... avec la justice, vos droits inaliénables et l'ordre. (Applaudissements. Les voix s'affaiblissent.)

(1) Tous droits réservés.

sent, saint Joseph paraît au fond, il est chargé de dossiers.

LE BON DIEU (relevant la tête).

Mon peuple est presque aussi ignorant que celui d'en bas, il se contente de mots. O ! ma divinité, ma divinité. (Il reprend sa position méditative).

SAINT JOSEPH (narquois, s'adressant au peuple qui s'éloigne).

Oui, citoyens ! Un gouvernement qui à la conscience de sa force peut et doit donner la liberté... s'il est intimement convaincu qu'elle ne le démolira pas. (Il entre en scène).

LE BON DIEU (sans relever la tête).

Rouher, va.

SAINT JOSEPH (du fond).

Seigneur, je... Seigneur. (criant) Oh hé ! l'homme qui dort, c'est moi qui...

LE BON DIEU (à part).

N'ayons l'air de rien, je saurais peut-être quelque chose. (Haut) Qu'est-ce encore ! une visite ? je n'y suis pas.

SAINT JOSEPH (à part).

Il me l'a fait ! N'ayons pas l'air (Haut) Éternel, c'est votre ministre dévoué. Je viens d'apprendre votre heureux réveil par le canal Saint Martin, qui le tenait de

Figaro, et je venais pour la signature. Ah ! nous avons beaucoup de choses en retard...

LE BON DIEU (à part).

N'ayons toujours pas l'air. (Haut) Il est écrit que je n'aurais jamais le temps de m'ennuyer dans mon coin. (Il se lève et aperçoit saint Joseph) Ah ! c'est toi mon bon Joseph. Je n'avais pas entendu, je suis comme beaucoup d'autre, j'ai quelque chose de dur dans la tête.

SAINT JOSEPH (croquant à une allusion).

(A part). Hein?... mon chef lui semblait-il...

LE BON DIEU (malin).

Eh oui..., j'ai l'oreille dure. (Saint Joseph respire) Voyons, mon brave ministre, quoi de nouveau ? Est-il mort beaucoup de monde dans mes bras depuis mon dernier somme ?

SAINT JOSEPH (à part).

Nous jouons au plus fin. (Haut) Peuh ! Seigneur, ces maudits enterrements civils nous font une concurrence désastreuse. Cette épidémie gagne maintenant les villes les plus dévouées à notre cause, et Lyon, pour ne citer qu'un exemple, Lyon nous enlève une moyenne de trois cérémonies religieuses par semaine. C'est grave ; d'au-

tant plus grave, que mes rapports constatent un déficit considérable dans les caisses paroissiales. Heureusement que si ces dernières agonisent, ce sont les athées qui crèvent...

LE BON DIEU.

Parbleu !... Au prix où on a mis les pompes funèbres, il n'est pas étonnant de voir mourir les gens avec économie.

SAINT JOSEPH.

Tout ce que vous voudrez, mais si cela dure, il nous faudra nécessairement recourir à un emprunt.

LE BON DIEU (sévèrement).

Vous oubliez trop souvent, mon cher Joseph, que, pour emprunter, il faut être couvert. L'êtes-vous ?

SAINT JOSEPH (croquant à une allusion).

(A part) Cette fois, il a dû le faire exprès. Mais patience. (Haut) Non, faire exprès, je ne le suis pas personnellement. Mais vous oubliez que, si d'une part, vous êtes père, je conclus que, d'autre part, vous devez être mari, et que la communauté existant, vous avez droit au patrimoine de celle qui vous a donné un fils. (A part) Attrape.

LE BON DIEU (embarrassé).

Ma vie privée ne vous appartient pas. Et, du reste, ce sont là des événements

Braves ouvriers d'Oullins, savez-vous ce que le *Vengeur* vous conseille? Allez trouver M. Hénon et ses adjoints, demandez-lui si le suffrage universel est une girouette que le premier tyranneau venu peut faire tourner. Demandez-lui justice au nom de vos suffrages de citoyens qui sont bafoués, et en même temps, affirmez une fois de plus la solidarité qui fait notre force, à nous autres travailleurs.

E. ROANNE.

TOUT S'ENCHAÎNE.

*La misère vend la chasteté;
La paresse vend la Liberté;
Les princes louent la magistrature;
Les magistrats louent la justice;
La cour vend les places;
Les hommes en place vendent le peuple;
Et les peuples sont vendus à leurs vœux par des traités de paix.*

TOUT S'ENCHAÎNE.

LE VENGEUR.

LA CHASSE AUX JÉSUITES

Rendons grâce au grand saint ignace.

Le diable est mort.

BÉRANGER.

Nous offrons à nos lecteurs le curieux morceau suivant. C'est le procès verbal officiel de la guérison d'une possédée par le père X., de la Compagnie de Jésus. Nous avons dû, dans l'intérêt de la morale publique, en retrancher la fin dont le cynisme était par trop révoltant. On verra jusqu'à quel point ces misérables jongleurs poussent l'effronterie. Ce serait le sublime de l'idiot, si ce n'était surtout le paroxysme du mensonge et de la duperie.

Il y a une loi contre les charlatans, un code pénal contre les empoisonneurs. Il y a même une loi contre les jésuites. A quand l'exécution des lois?



A. M. D. G.

Le mercredi 17 avril 18... je vis pour la première fois une jeune personne de 30 ans, native

de Mâcon, nommée Aimée R. Elle se disait possédée du démon depuis plusieurs années; son confesseur M. B. m'avait, avec sa permission, fait part de tout ce qui la concernait et il avait trouvé dans elle une grande franchise et un amour de la chasteté étonnant dans une personne aussi éprouvée qu'elle disait l'avoir été.

Je la vis pour la première fois au parloir des religieuses du Bon-Pasteur en présence du P. G., du P. E., de M. B. et de la supérieure. Je fus frappé de son extérieur modeste, de la facilité avec laquelle elle répondait à tout, de la netteté de ses réponses. Tout annonçait une éducation soignée. Elle nous raconta avec une grande simplicité l'origine de sa possession dont elle était pleinement persuadée. Elle la faisait remonter au 5 novembre 18... Elle s'en était aperçue un jour qu'elle prit son scapulaire avec violence malgré elle et qu'elle le déchira avec les dents. Peu de temps après pour s'en convaincre, elle se mit devant une glace, dans une mise peu modeste. ON lui avait dit que par ce moyen elle connaîtrait si elle était vraiment possédée. Elle prononce souvent des paroles contre sa volonté, des imprécations etc. Un jour elle alla crier dans les rues de Mâcon: Aimée R. tu es damnée. Elle nous dit avoir été transportée une fois pendant environ 5 minutes sans toucher terre.

Les ecclésiastiques auxquels elle s'est adressée n'ont jamais voulu examiner si la possession était réelle. Un seul le curé d'Ars, (dans le Beaujolais), prêtre respectable et en réputation de sainteté dans tout le pays, crut reconnaître qu'elle était possédée et l'engagea à aller à Salomève. Pour elle, elle en est tellement persuadée qu'il paraît impossible de la détourner de cette pensée. Le P. E. lui fit plusieurs questions pour découvrir s'il y avait quelque lésion organique, et il me dit ensuite qu'il ne voyait rien de naturel dans ces effets.

D'après ces données, nous jugeâmes que la jeune personne ne voulait pas nous en imposer et qu'il y avait une probabilité suffisante pour pouvoir procéder aux exorcismes.

Ce jour-là même M. B. fit les exorcismes: Je les fis le lendemain. Les détails de ces deux séances rentrent dans ceux de la troisième qui eut lieu le vendredi 19. Je me contenterai de parler de cette dernière. J'observai seulement que le 19, à ces mots *Humiliare et prosternere*, la jeune personne alors assise, quitta aussitôt sa chaise pour se prosterner profondément.

Le vendredi 19, avant les exorcismes, je bénis la scapulaire que j'apportai à la jeune personne avec les prières ordonnées. Elle garda le scapulaire pendant tout le temps des exorcismes, rongé avec fureur, les cordons seulement, mais jamais le scapulaire lui-même. A l'état ordinaire, elle ne sait pas un mot de latin et, pendant les exorcismes, l'esprit qui parlait par sa bouche semblait tout comprendre. En voici quelques preuves:

Je A ces mots: *U. Hum. rugientem contemneret... d. demonio mactetur...* Ba, Domine, terzerem tuum super la... ont eu lieu les premières agitations qui devenaient plus fortes lorsque je répétais les mêmes paroles.

2° Spiritus immunde... Elle dit: Oui, bien sûr.

3° Dicas mihi nomen tuum. *Non, non, non, je ne veux pas dire comment je m'appelle.* Et lorsque je répétais la même conjuration: Je suis entêté; vois-tu?

4° Mihi prorsus in omnibus obedias. Je ne veux pas obéir.

5° Le mot de serpent la fatigue toujours.

6° Satana, inimice fidei et vitæ raptor etc... Que de qualités! Je suis tout cela.

7° Cum scias Christum vires tuas perdere... Tant pis pour moi.

8° Imperat tibi Deus etc. *Non — Imperat tibi. Sacramentum crucis etc. — Ni par tout cela. Imperat tibi fides sanctorum, etc. — Ni par tous les saints. — Imperat tibi martyrum sanguis. — Ni par les martyrs.*

9° Da locum, dirissime. — Il me dit des sottises.

10° Quanto tardius exis, tanto magis tibi supplicium crescit... Je le sais. — Cette phrase que j'ai répétée souvent la tourmente singulièrement.

11° Qui venturus est judicare vivos et mortuos et solum per ignem. — Je n'aime pas cette phrase. Tout ça paraît. (Elle montre les assistants) et toi, et toi, et toi.

12° Credis ipsum esse venturum? — Je sais cela; tu me fais souffrir.

13° A la phrase du n° 11 souvent répétée: Il en vient toujours à cette phrase, suis ton livre; tu fais des entrechats comme à la danse.

14° La sentence des damnés la met en fureur; elle profère contre moi toutes sortes d'injures.

15° Da honorem Deo patri omnipotenti cui omne genua fleantur. — Je n'aime pas faire cela.

16° Da locum Domino Jesu Christo. — Je n'ai pas voulu reconnaître son Incarnation. — Je n'ai pas voulu l'adorer comme homme.

17° Humiliare et prosternere. — Elle dit en se prosternant: Je le fais malgré moi.

18° Tibi preparavit æternam gehennam. — Ne dis donc pas cela.

19° Lorsque je récitais le pseume (*sic*) Exurgat (*sic*) Deus. — Je m'appelle Lucifer, Lucifer, le b... de Lucifer. Ces paroles ont été répétées souvent avec une voix bien différente de celle de la jeune personne.

20° Quot estis? Combien? *Nous sommes plusieurs.*

21° Dicas nomina aliorum. — Qu'ils le disent eux. Moi je suis Lucifer.

22° Quare intrasti? C'est pour ses péchés.

23° Quando intrasti? Le jour qu'elle était à Saint-Vallier, 22 juin 18... Elle ne s'en est aperçue que le 5 novembre 18...

24° Taceas. — J'aime à parler.

25° Sedeas. — Il faut que je m'assie (*sic*) pour lui faire plaisir.

26° Exi ergo. — Non, tu ne me feras pas sortir, ni toi, ni Lacoste, ni celui-là. (Le P. M.)

27° Quæ se commendavit B. M. V. Je n'aime pas cela.

28° Cede ergo Deus. — Non, tu ne l'auras pas.

L'esprit qui parlait par la bouche de cette jeune personne a rapporté plusieurs péchés de sa vie: elle nous a témoigné ensuite la peine qu'elle en ressentait et le désir qu'elle avait

que l'on n'admit aux exorcismes que le moins de personnes possible.

Pendant les exorcismes, elle me dit entre autres choses: Tu as fait les exorcismes en règle, c'est pour cela que je te parle. C'est à cause du sacerdoce dont tu es revêtu. Un curé à Mâcon a fait semblant de l'exorciser: Je ne lui ai rien dit. — Je te hais, jésuite, tu veux gagner des âmes. C'est que tu es jésuite. Qu'avais-tu besoin d'entrer dans ce corps? Ces jésuites, c'est de la canaille, je les déteste.

J'ajouterai que la jeune personne nous a assuré que pendant sa première jeunesse, elle ne croyait pas à l'existence du démon, et elle a paru très-étonnée, lorsque nous lui avons dit que des personnes contrefont les possédées...

Voici la formule de rétractation que la pauvre folle dut consentir à écrire de sa main:



J. M. J.

Je rétracte de tout mon cœur tous les engagements de quelque genre qu'ils soient que j'ai contractés avec les démons, soit par promesses, soit autrement, donations ou liaisons, communication ou commerce quelconque que j'ai pu avoir, soit particulier, soit général. Vouloir de tout mon possible cesser toute relation entre eux et moi, je prétends, par le présent écrit, reprendre tous les droits que j'avais consenti qu'ils prissent sur mon âme et sur mon corps. Je veux irrévocablement être maîtresse de jouir de tous les droits que j'ai acquis par le privilège de mon baptême contre les princes de l'enfer, et promets, par cet écrit, de ne faire à l'avenir, d'autres conventions qu'avec Jésus et Marie, à qui je consacre le reste de mes jours, mon corps et mon âme, avec toutes ses facultés, priant mes saintes patronnes et protecteurs et ma divine mère de vouloir bien faire agréer à mon Dieu, toute misérable que je suis, le don que je lui fais aujourd'hui, et pour servir de garant et assurer que c'est ma volonté, je l'écris de ma main.

Fait ce, vingt-huit août mil huit cent...

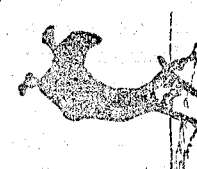
Pour copie conforme:

Pn. CLERC.

NOTA. — Il est bien entendu que nous possédons les preuves de ce que nous imprimons. Les originaux sont à la disposition de ceux qui auraient intérêt à les voir.

P. C.

(A suivre.)



passés. Occupons-nous seulement du présent. Ne faisons pas attendre les morts. (Il va s'asseoir à son bureau. Saint-Joseph se place debout derrière lui)

SAINT-JOSEPH. (Il se débarrasse de ses portefeuilles, et n'en conserve qu'un qu'il feuillette en parlant)

Voici d'abord une vieille histoire sur laquelle je croyais inutile de vous faire statuer. Mais le plaignant a tellement insisté. Il s'agit d'un certain Trop... Troplong, qui, pour la dixième fois au moins depuis trente-huit mois, réclame la légalisation de son passeport.

LE BON DIEU.

Quels sont ses titres sérieux?

SAINT-JOSEPH.

Mort le même jour que Lamartine.

LE BON DIEU.

C'est très honorable... pour Lamartine. Et que laisse-t-il en bas, en fait de bonnes actions?

SAINT-JOSEPH (se méprenant).

Des Nords, des Paris-Lyon, des Romains et une veuve...

LE BON DIEU (froissant la pétition).

Assez! C'est un riche: au tonneau! (Il met la pétition au panier).

SAINT-JOSEPH.

Voici un lot de capucins, tous morts en odeur de sainteté.

LE BON DIEU.

En odeur, j'en suis sûr, quant à la sainteté nous verrons. Et qu'ont-ils faits?

SAINT-JOSEPH.

Ni bien ni mal, ni chaud ni froid. Ce sont des ignorants fort ignorés.

LE BON DIEU (avec colère).

Les inutiles, au tonneau. (Il met la pétition au panier).

SAINT-JOSEPH.

Je vous présente encore trois Carmes-Déchaussés, munis et prémunis de tous les sacrements connus.

LE BON DIEU (colérant).

Ah ça! qu'ont-ils donc à me harceler de la sorte, tous ces *va-nu-pieds*. Croient-ils me prouver leur affection en affectant de nier l'existence des démons et des condamnés?... Prendraient-ils, par hasard mon paradis pour un réceptacle d'infirmes et de galeux?... je ne dois pas encourager l'oisiveté et je les jette au monde pour tout autre chose. — La n'ont rien produit: au tonneau!... (Il jette la pétition au panier et se rassied). Après...

SAINT-JOSEPH.

Après, il y a Sainte-Beuve.

LE BON DIEU (cherchant).

Sainte-Beuve, Sainte-Beuve... je ne connais aucune sainte de ce nom-là.

SAINT-JOSEPH (vivement).

Ce n'est pas une sainte, encore moins un saint. Oh non! Sainte-Beuve est ce qu'on est convenu d'appeler un libre penseur, c'est-à-dire, un homme qui a une envie de saucisson tous les vendredis. Or, vous avez expressément défendu de faire gras ce jour-là.

LE BON DIEU.

Moi...

SAINT-JOSEPH.

Oui, Seigneur.

LE BON DIEU.

Jamais de la vie! C'est encore une de ces nombreuses erreurs qui émaillent le culte auquel mon nom sert d'enseigne... On ne m'a plus consulté sur cette question que sur les autres. Il est vrai que si un jésuite, un archevêque, voire même un simple pape, m'avait demandé mon avis, je ne l'aurais pas donné, attendu que je ne donne qu'aux pauvres. — Mais revenons à notre Sainte-Beuve. Les hommes

noirs, alors, n'ont pas manqué de lui jeter la pierre.

SAINT-JOSEPH (avec candeur).

Oui, Seigneur, et il en est mort!...

LE BON DIEU.

Comme il a dû souffrir: ces gens-là ont la main si exercée... Aussi, ce garçon me plaît, et il mérite une compensation. Tout bien pesé, je le recois.

SAINT-JOSEPH (effrayé).

Y pensez-vous, Seigneur!... Un pareil mécréant au Paradis. Mais alors, je renonce à contenir le flot des passions populaires. Vous ne savez donc pas que j'en ai déjà jusque-là. Tenez, pas plus tard que tout à l'heure, j'ai été obligé de faire à la foule irritée des concessions... en paroles, pour la calmer.

LE BON DIEU (se levant).

Allons donc, tu y viens. On a découvert un complot? Et tu ne me disais rien! Mais qu'as-tu donc dans la tête?...

SAINT-JOSEPH (croquant à une allusion).

(A part.) Encore! je donne ma démission. (Haut.) Seigneur, je vais tout vous dire.

(La suite au prochain numéro.)

LE PRISME

FABLE.

Un jour, certains animaux,
Perclus de maux,
Et contemporains de l'arche
De Noé, le patriarche,
S'assemblerent en lieu sûr,
(C'était, dit-on, à Tramaillies.)
Pour parler vaille que vaille
Sur.....
— Sur quoi de pareilles têtes
De bêtes
Pourraient-elles bien parler?
— Hélas! comme pis aller.
L'honorable assemblée avait pris pour matière:
« République et Liberté. »
Mais un chaud soleil d'été
Envoyait dans la salle une vive lumière,
Dont les yeux
Chassieux
De nos vieux
Furent incommodés autant qu'ils pouvaient l'être.

Sur l'ordre du président,
Un huissier ferma la fenêtre
Incontinent.
Cette fenêtre avait des vitres prismatiques,
Qui, d'après les lois physiques,
Décomposant les rayons du soleil,
En font un spectre en tout pareil
À celui que produit l'arc-en-ciel dans l'espace.

« Oh! oh! » beugle un tigre,
Dont la vue un peu basse
N'aperçoit comme il faut,
Que la rouge nuance,
« Que le soleil est beau
« Dans sa couleur garance! »
— « Mais caribou!
« Pour moi, je n'y vois que du bleu, »
Riposte un coq. « Et cette teinte
« Est la plus belle assurément.
« Car c'est celle du firmament. »
— « Erreur! » répond en ce moment
Un aigle, qu'une horrible quinte
Fait tousser et tousser encore,

« La lumière a la couleur d'or!
— « On voit tout jaune, hélas!...
Quand on a la jaunisse.
« Allez au diable, et que Dieu vous bénisse! »
Dit une moqueuse voix...
Et tous de rire
À la fois
Du pauvre sire
Qui va cacher sa honte dans un trou,
Comme un vulgaire hibou...
— « Qu'il est! »
Ont prétendu de fort mauvaises langues.

— « Ridicules sont vos harangues! »
Croasse un corbeau tard-venu
Qui s'avance, battant de l'aile,
Clopin-clopin, le bec crochu,
Les pattes dont chaque ongle appelle
Le fer bien tranchant du ciseau
Qui, jadis, chaponna l'oiseau...

À la tribune, il se rengorge
Dans ses plumes, couleur de jais,
Tandis qu'un lys pend sous sa gorge.

On dirait un juge au palais
Qui se gobe
Sous son rabat et dans sa robe.

— « Je dis...
Que la lumière est noire, et tout est noir.
S'écrit effrontément l'hôte du vieux manoir.
« Normis... (Un fort hoquet lui coupe la parole.)
« Normis...
La fleur de lys qui me sert de symbole. »

« Monseigneur, sauf votre respect,
Brait un vieil âne, orné d'une croix sur l'échine.

« Si le soleil que j'examine,
« M'apparaît, comme à vous, sous un noirâtre aspect,
« Je crois apercevoir que sur ma robe sombre
« Un rayon violet vient en adoucir l'ombre. »

Lors un expert, à la barre cité,
Les reconnaît tous deux atteints de cécité.

On se chamaille, et la guerre s'allume;
On se griffe, on se mord.

On s'arrache une plume.
Mais sur la couleur du rayon
On tient à son opinion.

Pendant ce temps, adorant la nature,
Un rossignol, perché sur la toiture,
Chantait en pleine liberté
Du soleil la pure clarté.

Louis JACQUIER.



N.-D. DE MONTELLIER.

Un nouveau miracle vient de s'accomplir :

Une vierge immaculée s'est révélée dans la commune de Montellier.

La grossesse est patente, mais le père est inconnu.

C'est là qu'est le miracle.

On a bien vu trois curés des paroisses voisines qui, séparément et à des heures différentes, rendaient de pieuses visites à la vierge de Montellier.

On dit même que ces bons prêtres, dans leur pèlerinage, emportaient sous leur soutane, sans doute pour activer l'amour divin, qui une bouteille, qui un poulet, qui..... n'importe quoi.

On dit encore que ces dignes ecclésiastiques s'étant rencontrés ensemble chez la vierge de Montellier, une discussion s'éleva entre eux sur le dogme de l'immaculée-Conception; la discussion devint si ardente que nos trois pères spirituels descendirent en champs clos et donnèrent à leurs paroissiens ébahis le spectacle gra-

tis d'une lutte héroïque dont Rossignol-Rollin aurait été fier.

On ne dit pas si la cause du conflit était l'attribution à l'un d'eux de la miraculeuse maternité de la vierge de Montellier.

Mais ce que l'on assure, c'est que l'évêque de Belley a suspendu les trois pères spirituels, en attendant la très-prochaine réunion d'un concile qui constatera le nouveau miracle de l'incarnation à Montellier.

AMEN.

PH. COURTAY.



LA FEMME ET LA RELIGION.

Pendant bien des siècles les favorisés du despotisme ont dit : Il faut qu'un peuple ait une religion.

Et peu à peu la religion a abaissé les âmes jusqu'à s'en faire aimer.

Alors, on définissait la femme « un être qui s'habille, babille et se déshabille. » Et la femme était cette mère qui élevait son enfant pour en faire un courtisan capable de conquérir les bonnes grâces du monarque et les deniers des vilains; ou cette autre, hélas! qui l'élevait pour en faire un esclave.

Mais un jour le peuple s'est dit : Peut-être? Et le doute l'a sauvé. La résolution a commencé l'œuvre, le temps l'achèvera.

Il faut une religion à la femme, disent encore ceux qui la vendent, qui en vivent et qui veulent la vendre et en vivre longtemps encore. Oui, il faut une religion à la femme, car elle est l'éducatrice de l'homme; qu'à son tour elle ouvre les yeux à la lumière. Elle comprendra que ce qui tue l'esprit de l'homme ne peut être un principe de vie pour celui de la femme; et elle cherchera, l'asse de se voir traitée en enfant, se sentant majeure, elle voudra remplacer la foi par la raison.

A vous, affranchis de 89, de l'aider dans cette œuvre d'émancipation; de déjouer les projets obscurantistes de ses ennemis qui sont les vôtres.

Et pourtant la plupart des écrivains qui se sont occupés de la femme ont bien plus cherché à faire de l'esprit à ses dépens qu'à se rendre utiles à la cause de l'humanité. Ils en ont fait, suivant leur caprice, une divinité ou un monstre; tantôt lui montrant ses défauts comme des qualités, tantôt raillant son fanatisme. Si vous voulez faire d'une fanatique un être raisonnable, éclairer sa raison au lieu de ridiculiser ses travers, traitez-la comme une moitié d'un tout qui s'appelle l'être humain. Et alors à la place du dogme et du culte, elle mettra la Religion, oui la religion, c'est-à-dire, ce sentiment ineffaçable du devoir; la religion, c'est-à-dire le culte du Beau moral; cette religion qui s'appelle Solidarité, Famille, Amour, Patrie!

JULIA SIMPLICE.

L'IMPÔT SUR LE PÉTROLE.

Bourgeois, dormez!
Magistrats, respirez!
Rousse, rassurez-vous!
Caves, débouchez-vous!

M. Pétrole vient de recevoir ses lettres de naturalisation!

M. Pétrole paie l'impôt. Il est citoyen.

Est-ce assez ingénieux! Avant l'impôt, M. Pétrole n'était admis que dans les petits ménages, dans les familles d'ouvriers; on le recevait comme un compagnon de veillée, comme un ami utile, indispensable, qui ne coûte pas cher et qui rend de grands services. Grâce à l'habile mesure de nos commissionnaires Versaillais, M. Pétrole va se trouver dans la triste nécessité de quitter l'humble chaumière pour la demeure fastueuse, le modeste établi de l'artisan pour la table richement servie du bourgeois.

Mais qu'on y prenne garde, M. Pétrole est d'un caractère difficile; il s'échauffe et s'enflamme facilement! Et, avant de l'admettre dans leur intérieur, MM. les cléricaux feront bien d'apprendre la manière de s'en servir.

.... A moins qu'ils ne la connaissent déjà et depuis longtemps.

MÉPUSO.



UN DÉPUTÉ PHOTOGRAPHE.

On se souvient qu'il y a quelques années un photographe se fit une réputation... de fiellé coquin, au moyen d'un truc *suis generis*, et que le Code pénal n'avait point prévu. Ce truc consistait à prendre une tête d'homme célèbre, bien plus une tête de femme, pour la coller sur un corps nu. C'est ainsi que nous avons vu l'infortunée reine de Naples, transformée sans le savoir, en catin du plus bas étage.

Que vous semble du truc, cher lecteur? Pouvez-vous trouver un qualificatif pour l'inventeur et l'invention?

Eh bien! il y a quelques jours à peine, nous avons vu un député — ce n'est plus un photographe — employer le même moyen pour diffamer et amener l'eau à son moulin. N'est-ce pas en effet un procédé identique que celui qui consiste à mutiler la pensée d'un homme, à lui voler deux ou trois traits et à plaquer cette physionomie d'emprunt sur un corps qu'il rougirait d'avoir pour enveloppe?

Le photographe n'embellit pas, M. Brun, il n'a qu'un mérite, l'exactitude. S'il veut faire de la fantaisie, il ne saurait être artiste, il ne peut être que faussaire.

LE VENGEUR.

FEUILLETON DU VENGEUR.

(N° 3)

DIALOGUE AUX ENFERS

MACHIAVEL ET MONTESQUIEU.

MACHIAVEL.
Je crains que vous n'ayez quelque préjugé à l'égard des emprunts; ils sont précieux à plus d'un titre: ils attachent les familles au gouvernement; ce sont d'excellents placements pour les particuliers, et les économistes modernes reconnaissent formellement aujourd'hui que, loin d'appauvrir les Etats, les dettes publiques les enrichissent. Voulez-vous me permettre de vous expliquer comment?

MONTESQUIEU.
Non, car je crois connaître ces théories-là. Comme vous parlez toujours d'emprunter et jamais de rembourser, je voudrais savoir d'abord à qui vous demanderez tant de capitaux, et à propos de quoi vous les demanderez.

MACHIAVEL.
Les guerres extérieures sont, pour cela, d'un grand secours. Dans les grands Etats, elles permettent d'emprunter 5 ou 600 millions; on fait en sorte de n'en dépenser que la moitié ou les deux tiers, et le reste trouve sa place dans le trésor, pour les dépenses de l'intérieur.

MONTESQUIEU.

Cinq ou six cent millions! dites-vous. Et quels sont les banquiers des temps modernes qui peuvent négocier des emprunts dont le capital serait, à lui seul, toute la fortune de certains Etats?

MACHIAVEL.

Ah! vous en êtes encore à ces procédés rudimentaires de l'emprunt? C'est, permettez-moi de vous le dire, presque de la barbarie, en matière d'économie financière. On n'emprunte plus aujourd'hui aux banquiers.

MONTESQUIEU.

Et à qui donc?

MACHIAVEL.

Au lieu de passer des marchés avec des capitalistes, qui s'entendent pour déjouer les enchères et dont le petit nombre annihile la concurrence, on s'adresse à tous ses sujets: aux riches, aux pauvres, aux artisans, aux commerçants, à qui-conque à un denier de disponible; on ouvre enfin ce qui s'appelle une souscription publique, et pour que chacun puisse acheter des rentes, on les divise par coupons de très-petites sommes. On vend depuis 10 francs de rente, 5 francs de rente jusqu'à cent mille francs, un million de rentes. Le lendemain de leur émission la valeur de ces titres est en hausse, fait prime, comme on dit: on le sait, et l'on se rue de tous côtés pour en acheter; on dirait que c'est du délire. En quelques jours les coffres du Trésor regorgent; on reçoit tant d'argent qu'on ne sait où le mettre; cependant on s'arrange pour le prendre, parce que si la souscription dépasse le capital des rentes émises, on peut se ménager un grand effet sur l'opinion.

MONTESQUIEU.

Ah!

MACHIAVEL.

On rend aux retardataires leur argent. On fait cela à grand bruit, à grand renfort de presse. C'est le coup de théâtre ménagé. L'excédant s'élève quelquefois à deux ou trois cent millions; vous jugez à quel point l'esprit public est frappé de cette confiance du pays dans le gouvernement.

MONTESQUIEU.

Confiance qui se mêle à un esprit d'agiotage effréné, à ce que j'appelle l'agiotage. J'avais entendu parler, en effet, de cette combinaison, mais tout, dans votre bouche, est vraiment fantasmagorique. Eh bien, soit, vous avez de l'argent plein les mains, mais...

MACHIAVEL.

J'en aurais plus encore que vous ne pensez, car, chez les nations modernes, il y a de grandes institutions de banque qui peuvent prêter directement à l'Etat 100 et 200 millions au taux ordinaire: les grandes villes peuvent prêter aussi. Chez ces mêmes nations il y a d'autres institutions que l'on appelle institutions de prévoyance: ce sont des caisses d'épargne, des caisses de secours, des caisses de retraite. L'Etat a l'habitude d'exiger que leurs capitaux, qui sont immenses, qui peuvent s'élever quelquefois à 5 ou 600 millions, soient versés dans le Trésor public, où ils fonctionnent avec la masse commune, moyennant de faibles intérêts payés à ceux qui les déposent.

De plus, les gouvernements peuvent se procurer des fonds exactement comme les banquiers. Ils délivrent sur leur caisse des bons à vue pour

des sommes de deux ou trois cent millions, sortes de lettres de change sur lesquelles on se jette avant qu'elles n'entrent en circulation.

MONTESQUIEU.

Permettez-moi donc de vous arrêter: vous ne parlez que d'emprunter ou de tirer des lettres de change; ne vous préoccupez-vous jamais de payer quelque chose?

MACHIAVEL.

Il est bon de vous dire encore que l'on peut, en cas de besoin, vendre les domaines de l'Etat.

MONTESQUIEU.

Ah! vous vous vendez maintenant! mais ne vous préoccupez-vous pas de payer enfin?

MACHIAVEL.

Sans aucun doute; il est temps de vous dire, maintenant comment on fait face au passif.

MONTESQUIEU.

Vous dites, on fait face au passif: je voudrais une expression plus exacte.

MACHIAVEL.

Je me sers de cette expression parce que je la crois d'une exactitude réelle. On ne peut pas toujours étendre le passif, mais on peut lui faire face; le mot est même très-énergique, car le passif est un ennemi redoutable.

(A suivre).

A nos Correspondants.

MM. les libraires des départements, qui ne reçoivent pas régulièrement leur envoi, sont priés d'en aviser l'administration du Journal dans le plus bref délai.

Le bon curé du Jura.

Monsieur le Rédacteur,

Le Vengeur veut-il m'accorder l'hospitalité de temps en temps ?

Si oui, considérez-moi comme un des vôtres.

J'ai déjà écrit à l'Univers et aux quelques journaux que nous permet notre Evêque, les réflexions profondément tristes que m'inspirent les événements actuels. Peut-être n'ai-je pas assez de talent pour être imprimé tout vif à côté de MM. Veillot et Janicot, mais enfin la loi permet à tout honnête homme d'exprimer ses idées, et je me crois honnête homme quoique curé de campagne et libre-penseur à ma façon.

N'êtes-vous pas saisi comme moi de stupeur et d'angoisses en voyant quelles funérailles burlesques on fait à la République ! Tous ces prétendants, tous ces prétendus, tous ces affairés, tous ces vainqueurs et tous ces vaincus barbotant et tripotant ensemble, n'est-ce pas là un étrange et hideux spectacle ? Ne dirait-on pas que nos gouvernants au lieu de siéger à Versailles administrent la maison de Charenton ?

Tout cela déchire le cœur, surtout quand on voit comme nous le fil qui fait mouvoir cette nuée de pantins, qu'on ne reconnaît encore là qu'un quercus quem devoret, la main de la Société de Jésus. Il faut être aveugle pour ne pas voir les conséquences qu'entraîne fatalement l'escamotage de la République. Cependant chacun comme à l'envi s'escrime à la renverser.

J'ai beau dire à mes paysans : Souvenez-vous des jours passés, de vos enfants morts à la guerre, de vos terres à qui les bras ont manqué, de votre bétail réquisitionné ou volé, de vos libertés confisquées, des tyranneries que Bonaparte vous donnait pour maîtres. Vous avez été joués, pillés battus, au moins ne soyez pas contents.

Dans les départements on exagère à dessein le système autoritaire. On réprimande, on punit, on révoque absolument comme sous l'empire, sans rime ni raison, et sous le manteau de la cheminée.

Tout cela est bien douloureux, M. le Rédacteur ; je vous parlerai un jour de moi et de mes peines particulières. Les Jésuites ont reparu partout, ils exercent leur surveillance avec une minutie impitoyable. On m'en a imposé deux dans mon presbytère, et chaque jour je lis sur leur figure le plaisir qu'ils auraient à faire un auto-da-fé à mes dépens. Du reste, pourquoi pas ? moi aussi je suis de ceux qui sont con-

vaincus qu'il n'y a plus pour notre chère patrie que deux alternatives : La République ou l'anéantissement.

Agréé, etc.

PHILIBERT,

Curé de X... (Jura.)



LES COURBURES DE TROYES

Los au Chapeau, los à la Mitre !

« On veut querroyer par ici :

« Ils sont sept prélats au chapitre,

« Ouvrez vos rangs, j'en suis aussi !

« Quoi ! l'on voudrait de son royaume,

« Notre Saint Père déloger !

« Ceignons le fer, coiffons le heaume...

Ainsi dit Monseigneur d'Alger.

Et, tout remplis d'ardeurs guerrières,

Ces purs de l'essaim Gallican,

Font franchissant monts et barrières

Pour protéger le Vatican.

Pendant ce, sur le sol balaye,

— Est-ce un jeune homme, est-ce un barbon ? —

Surgit un concurrent d'Octave,

L'Auguste Antoine de Bourbon.

L'époque en trônards est fertile,

Jamais gibier plus abondant :

Glissé dans la peau d'un reptile,

Tout buisson cache un prétendant.

Branche cadette et branche aînée,

Branche moyenne et plus encor :

« Piqueurs, sellez la haquenée,

« Vous, paladins, sonnez du cor.

« Le nez au vent, lorgnons les belles,

« Coulons la prune au balcon,

« Pendons les marchands aux gabelles,

« Et les manants à Montfaucon.

« Vite un arrêt pour le prétoire,

« Vite un savon pour ce vilain.

« — Sire, en votre noble oratoire,

« Attendez votre archevêque !

« — Par ma foi ! cet abbé vulgaire,

« Prend notre lys pour un glaive !

« Seul, un souverain n'attend guère,

« Par Louis quatorze notre aïeul !

« L'Etat, c'est nous, c'est lui, c'est elle ;

« Comme jadis au Parlement,

« L'Etat se rend à la chapelle,

« Jouez, fifres du régiment.

« Un roi — quoi qu'on ait dit au prône —

« Ce n'est point un pître, un forban ;

« Nous prétendons rester au trône

« Collé comme une huître à son banc.

« Pourvu que ce peuple servile,

« En baissant nos sacrés genoux,

« Nous gorge de liste civile.

« Nous serons pacifique et doux.

« Le pape, en nous trouvant sa base,

« Nous défendrons son Temporel ;

« Charette en avant ! sonnez Baze,

« Tintez Lorgeril et Kerdrel ! »

Du prétendant très-catholique,

Tel est le langage bête,

Jusqu'au jour où la République

L'a lui crier : As-tu fini ?

ADOLPHE CHEVASSUS.



DU BOUT DES DENTS...

Une jolie femme à la sainte Vierge :

— O Marie ! conçue sans péché, faites-moi la grâce de pêcher souvent sans concevoir.

M. de Tillancourt rencontre M. Lucien Brun, député de l'Ain :

— Dites donc, cher, quelle différence supposez-vous qu'il existe entre votre honorable personne et l'âme de Balaam ?

— Cette plaisanterie....

— Attendez donc. Parce que le premier se montait et parlait en faveur des Israélites et que vous, mon vieil ami, non-seulement vous vous démontez, mais encore vous n'ouvrez la bouche que pour défendre les Philistins.

Citons la DÉCENTRALISATION à sa manière.

Impôts des quarante-cinq centimes, réquisitions, pétrole, pillage, incendie, communisme ; voilà les terribles spectres qu'on a agités devant des milliers d'électeurs. Et pour éviter ces monstres qui les effraient d'autant plus que pour la plupart ils auraient été bien embarrassés d'expliquer ce que cela voulait dire, ils ont jeté dans l'urne les bulletins qu'on leur tendait à pleines mains, sans s'apercevoir que sur le revers de beaucoup ils auraient pu lire ces mots : Diminuer, corvées, droits féodaux, billets de confession, fléaux bien plus actuels et plus imminents que l'impôt des quarante-cinq centimes, les réquisitions, le communisme, etc., etc., dont on leur faisait si grande peur.

THÉÂTRES.

C'est à n'y pas croire :

M. Danguin, qui d'un coup de plume a congédié un orchestre unique en province ; M. Danguin qui renvoie, supprime, remercie des artistes, dont le seul tort est de lui déplaire, sans jamais s'inquiéter des droits du public, M. Danguin qui nous a doté de la troupe que vous savez, vient d'avoir une nouvelle idée économique !...

Poursuivant d'un pas infatigable son idéal d'abaissement, ce directeur, choisi par M. Hénon, a loué le théâtre de Vaise, pour y promener ses malheureux pensionnaires, déjà entraînés deux fois par semaine au théâtre des Variétés !

Nous conseillons à ce Négrier dramatique de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Les cabanes à bestiaux de la place Perrache sont libres ; voilà de quoi occuper son personnel à l'heure des repas ; nous possédons à Lyon des emplacements où la municipalité tolère les saltimbanques. Si M. Danguin veut être logique, il construira des baraquements dans lesquelles ces nègres joueront la pantomime (ne pouvant plus parler) le matin, pendant la durée du marché. Une fois dans cette voie nous ne voyons pas pourquoi M. Danguin se gênerait. Le public est si bon.

Beaux jours de Raphaël vous voilà revenus. Gare les autres.

Mais nous avons mieux que cela à raconter : Il existait dans la troupe un pauvre et vieil artiste que chacun aimait et estimait, M. Hamilton. Après 44 ans de bons et loyaux services, cet ami du public, qui avait toujours fait son service et tenu son emploi sans une seule défaillance, s'est vu brutalement renvoyé par M. Danguin. Le malheureux ne pouvait pas, sur un appointement de 400 francs (costumes compris), subir une réduction de 50 francs ! et on l'a congédié....

Sa seule et amère consolation était d'aller, le soir, serrer la main à ses camarades et d'assister au spectacle dans un coin bien modeste, contemplant, et les banquettes plus qu'à moitié vides, et cette scène qu'il pouvait, à bon droit, considérer comme sienne.

M. Danguin l'a congédié à la porte de notre théâtre ! Par deux fois le cœur a manqué à l'employé chargé de transmettre cet ordre barbare et sans président au bon vieux père Hamilton.

Le pauvre homme est resté toute la soirée, sous les arcades, à pleurer comme un enfant.

Samedi prochain, nous reparlerons du théâtre et de M. Danguin.

JULES FRANTZ.

Fête vénitienne.

M. Delépierre donne Dimanche, 16, au parc de la Tête-d'Or, son premier Concert à l'île des Cygnes, sur le lac.

Prix des places, 50 centimes, aller et retour compris (à l'île des Cygnes) par les gondoles vénitienes.

On commencera à 8 heures.

Le Gérant PH. CLERC.

Lyon. — Imp. C. GUICHARD, place de Lyon, 40.

10^{me} REPRÉSENTATION

DE

GUIGNOL



A l'assemblée des citoilliens Hénon, Valier, Grélin, et les autres, j'ai l'assuré dans mon coqueluchon qu'y me fallait aller me lantibardanner du côté de Versailles.

J'étais pas sitôt arrivé que de droite et de gauche, devant, derrière, je recevais des coups de chapeau, des irrévérences, des salutations, que j'avais peine à y répondre par des brandillements de caboche.

— « C'est notre futur roi, sa Majesté Henri V ! » se murmuraient-ils dans le tuyau de l'oreille.

Le fait est que j'arressemblais assez à un monarque de l'ancien régime avec mon sarisif que se balançait sur mon ossiput, pis ma quillotte courte et mes bas longs, mon picarlat que figure un sceptre royal, et surtout mon picou que ma mère (le bon Guieu la repose !) avait fait pointu, mais que Gnafron m'a écabouillé dans un jour d'amitié, et qui depuis est resté z'à la Borbon.

— Hé, là bas ! Comment que tu t'appelles, toi ? », dis-je à un particulier que s'éclinaient tellement qu'on n'y relaquait en l'air seulement le bas de son échène.

— Prince, je suis, pour vous servir, Monsieur le marquis de Gallifet.

— Eh bien, si tu la fais, me la donne pas ! que je li répond en manière de faire de l'esprit comme un prince. Mais indique-moi ouisque je pourrai ben trouver le citoillien Ducarre.

— Son Altesse manie d'une manière charmante le trait ironique. Monsieur Ducarre, le « citoillien » Ducarre comme l'appelle si bien Monseigneur, est, ou du moins ne tardera pas, je l'espère, à être de notre camp.

Dans ce moment-ci, prince, vous le trouverez au milieu du groupe de vos fidèles, où il pérorait contre le vénéré Hénon, vous savez, cette vieille momie de républicain.

— Aaaaah ! Veyons voir un peu ce cher t'ami-là !

Et en finaud de politique je m'en vas tendre les arpions au « citoillien » Ducarre.

Mais celui-ci m'arregarde d'un œil de commissaire de police et me débouline ça que suit :

— D'abord, Monsieur, à qui ai-je l'honneur de parler ?

— A ton vieux-t-ami Guignol que t'a donné tant de coups d'épaule pour grimper au sommet du mur de la députation.

— Guignol ! Guignol ! Je cherche dans ma mémoire, et ne retrouve pas ce nom-là.

— Comment, tu t'arrepelles pas c'te grande fripouille de Guignol que t'a z'élû conseiller municipal de Lyon et représentant du Rhône ?

— Ah ! pardon ! mais les affaires publiques me préoccupent tellement...

— Va bien, va bien ! T'es tout esquisé, citoillien Ducarre ; mais quoi donc que t'étais t'en train de bajaffier aux nouveaux t'amis avec qui te t'es embandé ?

— Mon cher Monsieur Guignol, nous causions ensemble des intérêts de notre bonne et chère ville de Lyon, et je disais à mes honorables collègues :

« La ville a suspendu ses paiements le 21 mars ; les employés n'ont pas été payés ; le 30 juin la situation sera la même ; les revenus ordinaires n'existent plus. »

— Je voye bien, mon cher, que t'avais pas peur, en causant avec les gros bonnets de Versailles, de parler de corde dans la maison d'un pendu. Mais me diras-tu pourquoi est-ce que, de pis si longtemps que t'avais découvert le feu dans la cambuse, t'as attendu jusqu'à l'heure d'aujourd'hui pour avertir les pompiers ?

— Eh bien, Guignol, pour être franc...

— Parlons pas de ça que fâche ; et débouline-moi le reste de ta conversation.

— « Je déclinais la responsabilité de cette situation que m'attribuent, en ma qualité de député du Rhône, les ayant desservis près du gouvernement, M. Vallier, adjoint au maire, et M. Hénon, maire de Lyon. »

— Continue, benoni, j'accorde à vitrer clair là-dedans.

— « M. Barodet est un de ceux qui administrent, parlent et écrivent sous le nom du vénéré M. Hénon. »

— Ce qui ferait accroire que le vénéré M. Hénon ne sait personnellement ni administrer, ni parler, ni écrire.

— Oh, certes, je suis loin de dire cela...

— Non, mais te serais pas fâché qu'on t'entende à demi-mot, et si tu z'avais voulu t'être franc, comme tu te vantais à tout-à-l'heure, t'aurais dit z'aux Lyonnais :

« Chers concitoyens, vous avez eu besoin d'un député. Vous avez pris mon ours. Et d'un !

« Vous avez besoin d'un maire, deux ! Prenez encore mon ours ! »

— Mais ils n'ont pas eu besoin, puisqu'ils ont voulu garder leur ancien maire.

— Et v'là pourquoi que tu gueules à présent ?

« Les raisins sont trop verts, et bons pour des goudaifs. »

— « J'ai promis à mes concitoyens l'histoire complète des dix mois que nous venons de traverser. »

1° « Ils sauront que j'ai, etc. »

2° « Ils sauront que, etc. »

3° « Ils sauront que, etc. »

4° « Ils sauront que, etc. »

5° « Ils sauront que, etc. »

6° « Ils sauront que, etc. »

7° « Ils sauront que, etc. »

8° « Ils sauront que, etc. »

— « Mais quand tes concitoyens sauront tout cela (pour me servir de tes expressions) la situation financière sera-t-elle meilleure ?

Et toi, citoillien Ducarre, que dis à tes collègues du Conseil municipal :

« Votre administration de dix mois peut se résumer en un mot : Incapacité ! »

Mets-toi, z'en ta qualité de député et de conseiller, la main sur la tête.

Te vois, mon belin ! je n'envoie pas te z'y dire, et d'ailleurs je fais que t'imiter.

Fin finale, veux-tu z'un conseil de Guignol ?...

Mais non, tu m'écouteras pas, t'as ce qui te faut. Je m'en vas me tourner z'ailleurs.

GUIGNOL.